

Conseil Municipal du 18 Mai 2021

Le quorum est atteint : 8 conseillers présents à l'ouverture de la séance.

Secrétaire de séance : VERBIGUIE Laurie

Secrétaire auxiliaire : LAPACHERIE Véronique

Absents : Vanessa BOUYSSOU a donné pouvoir à Amandine MEZY

Bruno SOULIER a donné pouvoir à Laurie VERBIGUIE

Thierry SEGOND a donné pouvoir à Jean-Paul MEJECAZE

Sébastien GALLINEAU

Martial SERRAU

Tatiana LIACHENKO

Jean-luc BERNARD

1 - Approbation du compte rendu du CM du 15 avril 2021

Vote à l'unanimité.

2- Cimetière - fixation des tarifs

Présentation et explications des tarifs et du règlement en cours concernant le cimetière par M. COLDEFY et M. MEJECAZE- Débat autour des tarifs.

Programmation d'une réunion avec la commission chargée du cimetière afin de réactualiser le règlement existant et modifier les tarifs. Date fixée au 26/05/2021 à 20 H 00 pour la visite du cimetière et la réunion en suivant.

Vote à l'unanimité pour le report de la fixation des tarifs au prochain CM.

3- Décision modificative budget communal

La somme de 3 000 € est prise sur le programme 2135 opération 507 pour être basculée sur le programme 94 afin de pouvoir régler une facture correspondant à des travaux de voirie.

Vote à l'unanimité.

4- Maison Courdès- avancement du dossier

Présentation de l'avancée du projet par M. COLDEFY. Le Dossier de Consultation d'Entreprise (DCE) devrait être lancé à partir de début juin. Ouverture des plis programmée pour début juillet.

Il faudra prévenir la locataire de l'appartement du dessus pour le problème de la bouteille de gaz ainsi que le changement des fenêtres. Point sur les financements du projet.

5- Ecobarri- Loi sur l'eau

Présentation de l'avancée du projet par M. COLDEFY et M. MEJECAZE. Le traitement de l'infiltration des eaux pluviales devra être individualisé sur chaque parcelle.

6- Cantine – logiciel- Autorisation de paiement par internet

Présentation par Mme LAPACHERIE. Délibération pour autoriser les administrés à payer la cantine en ligne via paiement PAYFIP

Modification de l'acte constitutif de régie :

Article 3 bis- Un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom du régisseur qualité auprès des services de la DDFIP de Cahors via le guichet du centre des finances publiques de Lacapelle-Marival

Article 4 aux modes de règlement, chèques et espèces, il convient de rajouter le mode de règlement : paiement en ligne par internet PAYFIP
Vote à l'unanimité.

7- Motion pour l'acquisition d'un IRM au Centre Hospitalier de Figeac

Présentation faite par M. COLDEFY.
Vote à l'unanimité.

8- Informations diverses

- Compte rendu de la visite du terrain de Foot par M. MEJECAZE : étaient présents les membres du bureau du club de l'ASL, la mairie ainsi que la ligue. Validation de la conformité du terrain, signalement sur le vestiaire de l'arbitre qui est trop petit (- de 4m2). Discussion autour de l'achat d'un bloc sanitaire en préfabriqué.
- Les membres de la Bibliothèque ont fait part de leur besoin de bénévoles pour que l'activité puisse continuer.
- Discussion autour de l'organisation du bureau de vote pour les 20 et 27 juin 2021 + installation des panneaux d'affichages.
- Point Commission Communication : préparation du prochain flash info à prévoir - + évocation d'une éventuelle inscription de la Commune à l'application « intra-muros » moyennant 20€/mois. Réunion prévue le 1^{er} Juin à 20 h 30.
- Réception et encaissement d'un chèque de 100 euros provenant d'un administré suite à des dégradations de biens publics.
- Prochain CM fixé au Jeudi 10 Juin 2021 à 20 h 30

Séance Levée à 00 h 30